

RECU 31.JUIL 2008 15:48

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2008



SOMMAIRE

Page 3

ORDRE DU JOUR

Page 4

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Page 5

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Page 6

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Page 10

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Page 12

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Page 16

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

Page 17

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2007

Page 18

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS

Page 19

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007**
- 2. Présentation des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles 432, 438 et suivants, de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE**
- 3. Approbation desdits comptes et conventions**
- 4. Affectation du résultat**
- 5. Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes**
- 6. Fixation du montant des indemnités de fonctions allouées au Conseil d'Administration,**
- 7. Vote des résolutions**
- 8. Pouvoirs pour les formalités.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT _____

DOSSO Lémissa

ADMINISTRATEURS PRIVÉS _____

YEDIETI René (Librairie de France)

Patrick DUBS (Hachette Livre)

KONATÉ Lamine

LAMBIN Guy

WASTIAUX Marie-Claire

SOW Berthe

TOURÉ Saliou

MARTINEZ Jacques (Édipresse)

ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE _____

VODE Ghislaine (Ministère de l'Economie et des Finances)

ROQUES DE FURSAC Paulette (Ministère de l'Éducation Nationale)

DANO Wéléga Norbert (Ministère de la Culture et de la Francophonie)

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mazars & Guérard

E.I.C.I

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital de votre société se répartit comme suit :

HACHETTE	:	29,6 %
ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE	:	20,0 %
ÉDIPRESSE	:	20,0 %
Le Personnel	:	3,0 %
Les Privés personnes morales	:	5,4 %
Les Privés personnes physiques	:	22,0 %
		<hr/>
TOTAL	:	100,0 %

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, votre Conseil vous a convoqué ce jour, en Assemblée générale ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de l'activité de la société durant l'exercice passé, et soumettre à votre approbation les comptes annuels.

Vous aurez également à vous prononcer sur le présent rapport, ainsi que sur ceux des commissaires aux comptes, sur les propositions d'affectation et de répartition des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2007 et sur la fixation du montant de l'indemnité de fonction des administrateurs.

Nous vous invitons à examiner les différents aspects de l'activité des NEI au cours de l'exercice 2007.

L'évolution de la valeur boursière de l'action NEI se présente comme suit :

* 30 juin 2006	: 4 750 Fcfa
* 31 décembre 2006	: 4 750 Fcfa
* 30 juin 2007	: 4 700 Fcfa
* 31 décembre 2007	: 4 700 Fcfa

Activité

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2007 s'élève à 5 666 780 945 de FCFA contre 3 522 647 374 de FCFA en 2006, soit une progression de 61 % par rapport à celui de 2006. Cette hausse du chiffre d'affaires sur l'exercice 2007 est due essentiellement à :

- ⇒ la facturation du marché gratuit 2006 « École et Nation » (y compris l'exécution d'une commande de l'État sur École et Développement pour 38 millions de FCFA) ;
- ⇒ la vente des manuels de la nouvelle collection « École et Nation » des classes de CP1 et CP2 sur le marché privé, ainsi qu'un très bon score sur les « Cahiers d'application » CP1 (661 000 ex) et CP2 (550 000 ex) ;
- ⇒ la vente des ouvrages fongibles pour la classe du secondaire, intitulés « Mon Cahier d'Intégration » qui, constituent désormais le cahier d'exercice de l'élève.

Après l'arrêté définitif de nos états financiers au 31 décembre 2007, le bilan et les comptes font apparaître un bénéfice net de 99 908 415 FCFA. Ce bénéfice net représente trois fois celui de l'exercice précédent.

Il faut le rappeler, pour la deuxième année consécutive le résultat net après impôt est positif.

Production

Au plan de la production, il convient de noter les faits suivants :

- ⇒ la fabrication de quatre nouveautés pour les classes de CP (Cahiers d'application + Cahiers de dessin), à la suite de l'introduction de la « Formation par compétences » ;
- ⇒ Trois manuels élèves, trois guides pédagogiques, ont été réalisés par notre partenaire Hachette Livre International, et confiés en phase finale à nos services, pour le choix et le suivi des impressions ;
- ⇒ l'année 2006 avait vu la réalisation de six « Cahier d'intégration » pour les classes de 6^e et 5^e. Ils ont été mis sur le marché à partir du mois d'octobre 2006.

Ressources humaines

La masse salariale représente 5,82% du chiffre d'affaires sur l'exercice 2007, contre 9,18% en 2006. L'effectif permanent de la société est resté constant, soit 20 personnes.

Investissements

Au cours de l'année 2007 ont été acquis :

- ⇒ un véhicule de liaison neuf de marque Logan ;
- ⇒ un ordinateur de marque Macintosh G5.

Situation de trésorerie

Notre trésorerie nette est négative. La créance envers l'État n'a pu être encaissée à la clôture de l'exercice. Cette situation a milité à l'accroissement de nos frais bancaires.

En effet, pour l'exercice 2007, les frais financiers s'élèvent à 84 634 444 FCFA contre 47 533 350 FCFA en 2006.

Résultat de l'exercice et proposition d'affectation

Après avoir examiné les comptes, le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **99 908 415 FCFA** intégralement au compte "Report à nouveau".

Après cette affectation, le compte « Report à nouveau » qui présentait un solde débiteur de cinq cent cinquante et un millions quatre cent trente-huit mille sept cent soixante-quatorze (**Cfa 551 438 774**) présentera un nouveau solde débiteur de quatre cent cinquante et un millions cinq cent trente mille trois cent cinquante-neuf (**Cfa 451 530 359**).

Depuis la clôture de l'exercice 2004, les capitaux propres de la société sont inférieurs au minimum légal. En vue de palier cette situation, il est prévu de recapitaliser la société au plus tard le 31/12/2008.

Évolution de la société

Nous restons confiants quant à l'efficacité du binôme que nous formons avec CEDA. Le rapprochement, pour l'instant opérationnel, devrait en 2008 évoluer vers de nouvelles perspectives.

Vous constatez, chers actionnaires que le marché scolaire a beaucoup évolué ces dernières années. Notre société s'est adaptée en dépit d'un marché déstabilisé.

Nous avons le sentiment d'avoir rempli la mission que l'État nous a confiée depuis l'origine. Nous laisser sans ressources financières en laissant nos factures impayées en fin d'exercice 2007, serait mettre, dans un délai très court, notre existence en péril.

Notre activité s'exerçant sur un marché en développement du fait de la démographie, nous devons prévoir un retour à des profits propres à satisfaire nos actionnaires. Encore une fois, l'hypothèque d'une nouvelle période électorale en période de rentrée peut contrecarrer nos objectifs. Nous voulons rester optimistes et considérer que rien ne viendra troubler l'exercice 2008 qui devrait préfigurer une nouvelle phase de conquêtes de marché ivoirien mais également sous-régional, grâce à notre production de livres pour enfants et de littérature.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

À la lecture de ce rapport, il est proposé à l'Assemblée générale de donner quitus à tous les administrateurs pour leur gestion.

Je voudrais, une fois de plus, en ma qualité de président du Conseil d'Administration et en votre nom à tous, adresser nos félicitations et nos vifs encouragements à l'équipe de Direction et à l'ensemble du personnel pour les résultats obtenus dans un contexte de crise économique.

Nous vous remercions.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels des Nouvelles Éditions Ivoiriennes (NEI), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

au 31 décembre 2007, les capitaux propres sont négatifs de 290 633 681 FCFA et sont inférieurs au minimum légal requis, qui est de 67 000 000 FCFA. Cette perte de plus de la moitié du capital social a été constatée depuis la clôture de l'exercice 2004. L'Assemblée générale mixte du 16 juin 2005 avait décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société. Conformément aux articles 664 et suivants de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, la société devait, au plus tard à la clôture de l'exercice 2007, réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves si, dans ce délai, les capitaux propres n'avaient pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

2- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément à la loi, à la vérification des informations données sur les comptes dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Abidjan, le 05 juin 2008

Mazars & Guérard

Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

Epsilon International Consulting Côte d'Ivoire

AKA HOBA
Expert comptable diplômé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un des administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, à l'exclusion des conventions normales portant sur des opérations conclues à des conditions habituelles.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences, destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - Conventions conclues au cours de l'exercice 2007

Votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2007.

2 - Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2007.

2.1 - Avec la société CEDA

Administrateur concerné

La société HACHETTE, représentée par Madame WASTIAUX Marie-Claire.

Nature et objet

Distribution exclusive des ouvrages de CEDA par la société NEI.

Modalités

En contrepartie des prestations de distribution fournies par les NEI, le CEDA accorde une remise de 32 % sur le prix public des ventes d'ouvrages réalisées par les NEI auprès de la clientèle.

Le chiffre d'affaires réalisé sur les ouvrages du CEDA dans le cadre de cette convention s'élève à 1 470 515 691 FCFA au titre de l'exercice 2007.

2.2 - Avec ÉDIPRESSE

Administrateur concerné

La société ÉDIPRESSE, représentée par Monsieur Jacques MARTINEZ.

Nature et objet

Remises commerciales.

Modalités

NEI accorde à EDIPRESSE, son principal distributeur, les conditions commerciales préférentielles suivantes, liées au volume commercialisé :

- en 2007, un taux de remise de 33,52 % pour les ventes courantes, contre un taux de 27,80 % généralement appliqué. Le taux de remise préférentiel appliqué à EDIPRESSE était de 33,46 % en 2006 ;
- une pratique exclusive de retour d'ouvrages invendus.

Le chiffre d'affaires réalisé avec EDIPRESSE dans le cadre de cette convention s'élève à 1 397 949 232 FCFA au titre de l'exercice 2007.

2.3 - Avec la société Hachette Livre

Administrateur concerné

La société HACHETTE, représentée par Madame WASTIAUX Marie-Claire.

Nature et objet

- Animation stratégique, éditoriale et commerciale,
- Assistance technique.

Modalités

Convention d'animation stratégique, éditoriale et commerciale

NEI bénéficie du savoir-faire de la société HACHETTE LIVRE en matière d'animation stratégique, éditoriale et commerciale. Elle bénéficie de l'accès prioritaire aux coéditions HACHETTE LIVRE et à la non-concurrence du partenaire sur le marché scolaire ivoirien. En contrepartie, elle verse à HACHETTE LIVRE une redevance annuelle représentant :

- 4 % du chiffre d'affaires net inférieur à 2 999 millions de FCFA ;
- 2 % du chiffre d'affaires net compris entre 3 000 millions de FCFA et 4 999 millions de FCFA ;
- 1 % du chiffre d'affaires net supérieur à 5 000 millions de FCFA.

La charge de redevance comptabilisée s'élève à 142 312 136 FCFA sur l'exercice 2007.

Convention d'assistance technique

HACHETTE LIVRE met à la disposition des NEI des spécialistes chargés de l'assister dans des domaines spécifiques. En contrepartie, HACHETTE LIVRE facture aux NEI :

- un forfait journalier de 500 000 FCFA ou 700 000 FCFA selon la nature de l'intervention et la qualification de l'intervenant, pour chaque intervention du spécialiste de HACHETTE LIVRE ;
- un forfait journalier pour les frais de séjour en Côte d'Ivoire d'un montant de 100 000 FCFA par intervenant ;
- le coût réel des autres frais liés à l'assistance technique.

La charge d'assistance technique comptabilisée au titre de l'exercice 2007 s'élève à 20 000 000 FCFA.

Abidjan, le 5 Juin 2008

Mazars & Guérard

Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

**Epsilon International
Consulting Côte d'Ivoire**

AKA HOBA
Expert comptable diplômé

EXERCICE 2007**BILAN - SYSTÈME NORMAL**Période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007

(en Francs CFA)

ACTIF	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
Immobilisations incorporelles nettes	15 067 729	16 023 611
Immobilisations corporelles nettes	127 576 434	117 919 290
Immobilisations financières	24 345 538	24 345 538
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ NET	166 989 701	158 288 439
Stocks	819 561 650	690 766 472
Créances et emplois assimilés	3 905 796 231	2 511 880 033
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 725 357 881	3 202 646 505
Trésorerie - Actif	429 239 448	300 671 837
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	5 321 587 030	3 661 606 781

PASSIF	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
Capital	134 000 000	134 000 000
Primes et réserves	26 896 678	26 896 678
Report à nouveau	-551 438 774	-582 685 898
Résultat net de l'exercice	99 908 415	31 247 124
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-290 633 681	-390 542 096
Dettes financières	222 962 703	201 506 806
Dettes d'exploitation	4 798 998 176	3 750 492 055
TOTAL PASSIF CIRCULANT	5 021 960 879	3 951 998 861
Trésorerie - Passif	590 259 832	100 150 016
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	5 321 587 030	3 661 606 781

EXERCICE 2007**COMPTE DE RÉSULTAT**Période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007

(en Francs CFA)

DÉSIGNATION	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
Ventes de marchandises	5 666 780 945	3 522 647 374
Prestations de service	44 073 022	18 264 627
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 710 853 967	3 540 912 001
Autres produits	72 574 522	112 115 907
TOTAL	5 783 428 489	3 653 027 908
Achats et frais sur achats	4 357 907 558	2 357 741 387
Variation de stocks	-240 959 101	77 927 959
Transport	80 490 161	52 903 157
Services extérieurs	773 298 187	641 127 344
Impôts et taxes	57 401 020	51 634 727
Autres charges	177 977 520	24 488 493
TOTAL	5 206 115 345	3 205 823 067
VALEUR AJOUTÉE	577 313 144	447 204 841
Charges du personnel	329 897 388	324 103 565
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	247 415 756	123 101 276
Dotations aux amort. et provisions	51 072 897	29 321 080
Reprise de provisions	2 000 000	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	198 342 859	93 780 196
Produits financiers	0	278
Charges financières	84 634 444	47 533 350
RÉSULTAT FINANCIER	-84 634 444	-47 533 072
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	113 708 415	46 274 124
Produits H.A.O.	1 200 000	
Charges H.A.O.		
RÉSULTAT H.A.O.	1 200 000	
Impôt sur le résultat	15 000 000	15 000 000
RÉSULTAT NET	99 908 415	31 247 124

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)Période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007

(en Francs CFA)

Réf. Liasse	DESCRIPTION	EMPLOIS	RESSOURCES
	Croissance interne	36 318 262	1 200 000
	Croissance externe	0	0
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	36 318 262	1 200 000
FG	Variation du besoin de financement d'exploitation	474 205 255	0
FH	EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER	510 523 517	1 200 000
FK	EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	509 323 517	
FL	Financement interne	0	147 781 312
FS	RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	0	147 781 312
FT	EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT	361 542 205	0
FW	VARIATION DE LA TRÉSORERIE	0	361 542 205

TEXTE DES RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution

Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2007

L'Assemblée, après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2007, et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, qui se solde par un bénéfice de quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent huit mille quatre cent quinze (99 908 415) FCFA.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée donne en conséquence aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

Approbation des Conventions réglementées conclus au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2007

L'Assemblée constate qu'au terme du rapport spécial du Commissaire aux comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, et entrant dans le champ d'application des dispositions des articles 432 et 438 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés commerciales et du GIE.

Troisième résolution***Affectation des résultats de l'exercice social clos le 31 décembre 2007***

L'Assemblée, après avoir pris connaissance de la proposition d'affectation des résultats de l'exercice telle que formulée par le Conseil d'Administration, approuve et adopte ladite proposition libellée comme suit :

Résultat de l'exercice	99 908 415 FCFA
Report à nouveau antérieur	-551 438 774 FCFA
Nouveau report à nouveau	-451 530 359 FCFA

Quatrième résolution***Indemnités de fonctions des administrateurs***

L'Assemblée, après avoir pris connaissance de la proposition de fixation, pour l'exercice en cours, du montant des indemnités de fonction allouées au Conseil d'Administration, à la somme globale de onze millions cinquante mille (11 050 000) FCFA, soit huit cent cinquante mille (850 000) FCFA brut par Administrateur, approuve et adopte ladite proposition.

Cinquième résolution***Pouvoirs***

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du présent procès-verbal constatant ses délibérations, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales prescrites.